L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
VENDREDI, 8 NOVEMBRE 1889.

Théâtre de l'Opéra.

La triple début a eu lieu hier dans la *Traviata* : Mme Lavrington, Mlle. Pitot et Billroey. Pas mécontentes comme l'ensemble et une fête de plus beaucoup brillamment composée. Public distingué, public de goût et Parisienne par le figaro spontanés, sincères, dont il analignant tous les passages vibrants; public, enfin, qui, dédaigneux des gémissements et des pâleurs, porte, encourage les artistes, les ressuscite, pour ainsi dire, à une sympathique nouvelle pour eux.

Et comme le bien, cette disposition est du meilleur effet, elle est irrésistible, elle appelle le sentiment chez le chanteur; elle l'incite à faire ses efforts. Disons ce que nous avons souvent, bien souvent constaté dans notre carrière de critique.

A la représentation de *Traviata* comme à celle de la *Juive* les nouveaux pensionnaires de l'Opéra savent certainement noté le fait, et, pour notre part, nous aimons à y insister.

Rien ne nous amuse, nous l'avouons, comme certaines sévérités, prompts à la détente et dont les manifestants se trouvaient peut-être fort péniblement empêchés, si, d'aventure, on leur posait prose au point d'interrogation, ou leur demandait le pourquoi de leurs comiques arrêts, fausseté avant même que la cause ait été entendue. Laissons-les pontifier.

Que si le loisir nous en était laissé, nous pourrions nous livrer ici au cumul. Nous pourrions, reprenant à la Nouvelle-Orléans, avec infiniment moins de talent, sans doute, la tâche de "Monsieur de l'Opéra-Comique," de l'Opéra, par exemple, présumbuler à notre Bulletin Artistique, par une revue de la salle, du monde charmant qui le rehaussait encore, etc., etc.

Nous pourrions jardiner graphiquement et vous décrire coquettes bandes de types féminins distingués, se montrant à bien des lorgnettes nous pourrions essayer le croquis de tant de toilettes fleurant l'élégance à plein parfum.

Mais le temps ne nous en est point laissé, et d'ailleurs vanter ici la sélection des beautés de notre terroir serait un peu beaucoup prendre la succession de La Palice. Nous nous abstiendrons donc, bien convaincs que notre silence a aussi un éloquence; et ainsi que nous l'avons précédemment écrit, nous réservons pour dimanche, notre jour d'adoption, notre premier Bulletin Artistique de la saison 1889-1890.

Ce qu'il sera, nous l'ignorons, car nous avons le mélanie habitude de ne nous prendre escarpe à corps avec lui qu'à la dernière heure.

Mémoriaux—et nous l'admettons volontiers tout d'abord—s'il ne vous offre pas quelque intérêt, chers et indulgents lecteurs, il faudra vous en prendre à notre seule insuffisance, car à coup sûr les rapitiers n'auront pas manqué et nous les avons thésaurisées.

Nous nous efforcerons du moins de le rendre aussi lisible que possible, et surtout de le conformer aux tendances, à l'entité, à l'humeur de notre public qui, tout en demeurant fidèle à l'art pur, veut aussi que farme appui soit donné aux interprètes de celui ci et que rien ne soit négligé pour assurer ici les honneurs, un long avenir, à une école lyrique française, unique aux Etats-Unis, et qui, en fin de compte, est une de nos fiertés.

Donc pas de détails sur la composition de la salle qui explosionnait hier la reprise de *Traviata*; pas d'analyses, non plus, de l'interprétation de l'œuvre de Verdi. Seulement, faisant uniquement œuvre de reporter, nous enregistrons que bravos et rappels n'ont pas été ménagés — c'est de Pilatesie — et ce que les débutants n'ont pas dû avoir une fort hantée par le souvenir de marques de désapprobation, ou du silence de l'indifférence, le plus redoutable condamnation qui soit.

On le sait, notre public est et fut toujours grand partisan de programmes qui ne suivent ni ne se ressemblent pas. Insatiable gargantua, il consomme, consomme, à décontenancer même le plus impertinent des impresarii.

N'allez pas le contrarier en cela ; vous courriez inévitablement battre sur pareil terrain.

M. Mangé ne l'ignore point; aussi ne néglige-t-il rien afin de satisfaire à cet appétit rabelaisien, à cette faim-vaille ; c'est une justice que nous nous plaisons à lui rendre.

Aidé d'un chef d'orchestre, d'un régisseur, de chefs de service dévoués, il taille dans bonne et vraie bougne à son pensionnaire.

Un entremets peut être un peu, mais pas bien [bon]

comme dit Musset. Ce sont effectivement artistes sérieux, tout au devoir qui savent que la probité doit l'accompagnement de ce devoir doit s'unir au talent, et que de ce travail sans cesse [illegible] dépendent les victoires d'une compagnie théâtrale.

Aussi, on peut dire le dire, les soulisses de l'Opéra sont une véritable cité du travail ; même, fayers, tout est envahi par les ruches de cette ruche.

Nous avons en la *Juive*, *le Trouvère*, demain nous aurons *Lucia*, pour les délicate de Mme Beratta, chaleureux ténor de M. Sacramone, second baryton; de M. Mel-Cadman, second ténor du grand opéra et d'opéra-comique.

Nous disons début, en parlant aussi de M. Sédaterne, car nous cantons en chœ *Rigoletto* et *Fernand* qui, en vérité, ne doivent être considérés par lui que comme une bagatelle de la porte.

Pitot chantera le rôle *d'Edgar* et [illegible] imaginons que celui-là doit faire [illegible] gure dans son répertoire.

Les rôles de *Raymond* et *Gilbert* seront [illegible] par MM. Frédéric et Bonet.

[illegible] après le troisième acte, même de la [illegible] Ballet de *Le Tour Rochette*, de la [illegible]

Beaucoup de contemporain du passé et [illegible] agréés et agréables admirateurs du [illegible] parlent aujourd'hui sans cesse [illegible] nement de partitions comme *Lucie* et [illegible] pour défendre.

[illegible] mot est passé à l'état de cliché et [illegible] quelquefois fort salement d'entendre [illegible] usage qu'on en fait. Amusant, [illegible] nous bien, car ces attaques là ne [illegible] en rien porter atteinte à la valeur [illegible] l'ouvrage. Ce sont toujours la [illegible] ingrate du serpent qui mord à la [illegible] qui s'étente et vomit tout. Plaisir [illegible] serpent.

[illegible] nous, et au risque d'être [illegible] parmi les burgraves de l'art, nous [illegible] réservé que : s'il est [illegible] que les modes, et cette de pour l'[illegible] au moral comme, rapidement et [illegible] adoptées par les amateurs et les [illegible] ; il est non moins vrai que, les [illegible] puisque modes il y a, [illegible] aussi dans le domaine de la musique [illegible] qu'elles sont acclamées par les [illegible] tant, les fervents du beau.

[illegible] *Lucie* n'a jamais, que nous [illegible] disparu nulle part de répertoire, [illegible] imaginons qu'elle y demeurera [illegible] longtemps, tant en nombre, qu'elle y a déjà resté.

[illegible] ajoutons, au risque encore d'être [illegible] *arrivé* par les forts, par ceux qui [illegible] dans le train, qui ces quatre notes [illegible] encore, seraient toujours [illegible] une dénonciation du génie, si n'en a qui veut, n'est-ce pas?

[illegible] trouvaient partout des professeurs [illegible] harmonie, du contrapostal, mais de gé[illegible] non pas. L'auditeur n'en a pas encore pris.

Et voyez jusqu'où les notes oublient [illegible] ; nous avons la forme [illegible] qu'étant donné le drame de *Lucie*, il [illegible] difficile en plus grand des maîtres, [illegible] ment en la vente, dépassât avec plus de [illegible] plus de sentiment vrai, plus de [illegible] le contraire et le quatrième acte. [illegible] trouvé, voyez-nous, le dernier mot de ces situation.

Nous pensons en fait que oui, à quelque chose qu'il manque de quelque [illegible] qu'il soit tombé, n'étoffera en [illegible] chef-d'œuvre nous dans touché jusqu'aux moelles. S'il ne l'était pas, ce serait assurément tant pis pour lui et pour Donizetti.

[illegible] vaille bien des mots stupidi et [illegible] parce qu'incontestablement, sont vous [illegible] le bord de notre plume. Nous voulions [illegible] seulement, en dérivant le titre de cet [illegible] commencer une représentation, en tenant [illegible] compte entre, et, pris d'un sentiment [illegible] hommage peut-être, nous vous [illegible] engagé à minuit—Pierre de mémoire [illegible] dans le détail de notre pensée.

Après cela, c'est peut-être un [illegible] [illegible] ; nous ne vous n'en [illegible] que vous vous nous faire aimer la main ? [illegible] donc, voilà plus de huit mois [illegible] n'avons cessé avec vous notre [illegible] et musique, et le conflit se met [illegible] à la plume.

[illegible] que cette colonne—et bien [illegible] rien même sans quelque [illegible] [illegible] à la reprise du Bulletin Artistique, qui a eu agrément, sans doute, [illegible] ses lecteurs aussi.

L. FRACIUS CANONGE.

Grand Opera House.

Ce soir, septième représentation du drame : *Held by the enemy*. Nous l'avons dit la pièce—gracieuse mélodieuse—se compose d'une action se déroulant en pleine guerre de sécession, et qui, par conséquent, offre un intérêt tout spécial.

Ainsi que nous l'avons noté déjà, l'auteur n'a pas écrit une œuvre destinée à glorifier un camp aux dépens de l'autre. Son drame met en scène Confédérés et Fédéraux, pour rendre justice à tous, pour reconnaître que, dans cette lutte gigantesque, les convictions, le courage, l'héroïsme ont le patriotisme étaient dans les deux armées.

Dimanche prochain, première entrée de Mlle Margaret Mather. Nous ne connaissons pas encore le titre de l'œuvre dans laquelle paraîtra cette artiste, dont la réputation est diable depuis longtemps aux Etats-Unis.

Académie de Musique.

Cette semaine ne nous pas oublié ; elle nous fait une chaîne—long sonnet—mais non interrompue, de morceaux pour St. Louis Jaunes.

Le Jules Cézar de Shakspeare lui a valu hier une entrée fort bien faite, devant un auditoire nombreux, conquis. Les rappels succédaient aux rappels, tous complètement justifiés par la diction, le jeu de Partoto et Pare avec lequel il a composé son personnage.

Ce soir M. Louis Jasson paraîtra dans le redoutable rôle d'*Hamlet*, qu'il joue en ne voulant aucun autre interprète, en lui permettant son propre cachet ; cette d'une intelligence distinguée.

Demain, au matinée : Rigoletto et le soir : *Richard III*. Ce seront les adieux de Pémlaut tragédien.

Dimanche : *Fatherland*, avec M. Karl Gardner, dans le principal rôle.

Théâtre St-Charles.

Aujourd'hui avant dernière entrée des Minstrels de Happy Cal Wagner.

Happy est ici un excellent qualificatif, car cette troupe, à la Nouvelle-Orléans comme partout, fait moisson de bravos et d'argent.

Les Minstrels paraîtront demain en matinée.

Musée-Théâtre.

Fort bien accueilli le nouveau programme de M. Robinson. Les visiteurs lui viennent en foule et il en sera ainsi jusqu'à jeudi prochain, jour du complet renouvellement de l'affiche.

—Nous avons eu le plaisir de recevoir hier la visite de M. Fernand Dober, première basse de l'Opéra.

—Nous lisons dans *l'Europe Artiste* du 27 octobre :

"Le semaine a été dure pour le monde des arts et des sciences. Nous avons à enregistrer aujourd'hui la mort du Dr Ricord, de MM. Léonce-Ledoc, Olivier Métra, Noël Martin, Fréville.

—L'*Art* nous apprend aussi une perte bien regrettable. M. Adolphe Henseut, le célèbre pianiste, compositeur et professeur au Conservatoire de Saint-Pétersbourg, vient de mourir à Warmbrunn, en Silésie, à l'âge de 75 ans.

Né en 1814 à Schwabach (Bavière), Henseut a laissé entre autres compositions, un concerto pour piano et orchestre, d'un ton mélodique qui date, mais supérieurement écrit pour l'instrument.

Suisse.

On nous s'entretient, à Berne, que de la demande récemment de concession de chemin de fer qui vient d'être formulée par M. Kuchlin, le savant ingénieur.

Il demande l'autorisation de construire une ligne, qui serait une des merveilles du monde, de Lauterbrunnen au sommet de la Jungfrau, à 4,176 mètres d'altitude.

M. Kuchlin, dans un projet très étudié, établit que les travaux de construction demanderont sept ans et exigeront une dépense de 10 millions.

Le chemin de fer comprendra deux sections : de Lauterbrunnen à Stechelberg et de Stechelberg au sommet de la Jungfrau. Le voie serait construite en crémaillère, comme au Pilate.

Ce projet est très favorablement accueilli.

Le Journal de Genève annonce qu'une seconde demande de concession pour un chemin de fer de la Jungfrau a été faite par M. Trautweiler, ingénieur des chemins de fer du Jura et du Brünig. Le tracé de la base au sommet de la montagne se ferait entièrement sous terre.

L'ARMÉE FRANÇAISE.—UN LONG ARTICLE D'UN JOURNAL ALLEMAND SUR LA LOI MILITAIRE FRANÇAISE.—Le *Militär-Wochenblatt* de Berlin, du 26 octobre, contient un long article relatif à la loi militaire française du 15 juillet 1889—article qui paraît destiné à préparer la demande des crédits militaires au Reichstag.

Après avoir exposé les principales prescriptions et les effets de la nouvelle loi française, l'auteur conclut en ces termes :

"Le résultat du travail accompli pendant les quatre dernières années, avec un esprit de sacrifice digne d'être loué, constitue donc un accroissement extraordinaire de la puissance de l'armée française, réalisé d'une façon rédéchie et méthodique.

"En adoptant finalement la loi de recrutement, le Parlement français n'a fait que sanctionner les grands sacrifices que la nation française s'impose par cette augmentation de son armement.

"Lorsque les ajnds d'orphelins et les fils de vouves et de pères aveugles sont soumis sans exception au service d'un an ; lorsque, dans un pays qui est aussi rédéchi, absolument tout le monde est instruit, les jeunes gens des classes défavorisées sont également obligés de servir pendant trois ans, à quelques rares exceptions près, et lorsque les ressources demandées de la nation sont mises à contribution au degré où elles l'ont été dernièrement en France, il est nécessairement permis de dire que de tels armements dépassent les limites d'un train quilibre développement et d'une dimension militaire ayant pour unique but la défense du pays.

LES CHARGES MILITAIRES EN ALLEMAGNE. — UNE FEUILLE OFFICIEUSE PLAIDE PRESQUE LES CIRCONSTANCES ATTÉNUANTES ; UN AUTRE JOURNAL SE PLAINT DE CE QU'ON AIT CONSTAMMENT TROMPÉ LE PAYS. —L'assiette de la pesant, en présence du nouvel emprunt que le gouvernement demande au Parlement de voter, est cette : continuer à obéir.

L'officieux *Gazette de Cologne* plaide pourtant les circonstances atténuantes. Elle admet la France et l'Allemagne du reproche de mistoriant. "La France, pour l'Allemagne, a été, depuis deux siècles, le "pays des pauvres." Mais c'était une méprise de son histoire. Elle a dû s'imposer des charges militaires très lourdes, parce que d'était la rançon de son existence. Et la *Gazette* appelle le *Standard*, de Londres, historiens et mécréants.

La *Gazette de Francfort* en plaint, avec vivacité, de ce qu'on ait constamment trompé le pays chaque fois qu'on lui demandait des nouveaux sacrifices, en prétendant que n'étaient les dernières ! "Le discours du trône aussi dévoile tout un système de mensonges et de duperie.... A quoi bon avoir voté en septembre sous prétexte que c'était une question de vie ou de mort, si le gouvernement ne peut évidemment nous laisser avoir de quelque.." Et le journal progressiste ajoute qu'il est bien heureux encore qu'on n'accuse pas les représentants d'impôts.

Berlin, étonné dans un doute en publiant, fait, avant le combat, une dernière tentative de conciliation :

—Voyons! est-ce que ce ne peut pas s'arranger? Bismarck ne malheur que vous chantiez pas quand entrainer. Je ne dis rien de vous, pour vous, mais enfin : il vous faisait tout un témoin?

THE NEW-ORLEANS BEE,
LAFFITTE, 66 Rue Bienville.

A Daily Morning Journal, published on the 1st of September, 1827, and continually issued thereafter, Louisiana and the Southwest. Since "The Bee" has been published exclusively in French, and in the exclusively Spanish organ of the Hispano-American population. A very valuable medium for advertising, generally recognized to them of our population, business men, professional men, who wish to enlarge their business or the French language.

Subscription, Weekly:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Six months, $2.00; Six months, $1.00; Three months, $0.50; Six months, $0.50; Three months, $0.25.

Weekly (double pages) published Wednesday Morning.

Six months, $2.00; Six months, $1.00; Three months, $0.50.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Recensement des 7 novembre 1889.
Recensement de R. & L. Claudel, Opticiens, No 143 rue du Canal.
Rapport Quotidien et Revenus.

	Pulmonel	Cardiaque
7 heures du matin	67	67
Midi	73	73
3 heures	72	72
Minuit	71	71

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS

Naissances au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Frank Ferdinand May à Mlle Stella Cornelius.
Vincent Farver à Mlle Thérèse Joiste.
Robert Filmore Webber à Mlle Lucy Appleton.

Décès.

Mme Isabelle Blanchard.

Mlle Lucie Pugnère, une fille.
Mme Catherine Cobb, une fille.
Mme Christopher Cobb, un garçon.
Mme Edward C. Atkinson, un garçon.
Mme Thomas Fenor, une fille.
Mme Martin Gross, un garçon.
Mme Francis Grace, une fille.
Mme Thomas J. Hays, une fille.
Mme Peter Plaisoler, un garçon.
Mme Octave Delaunay, un garçon.
Mme Joseph Chabert, une fille.
Mme John R. Rattoon, une fille.
Mme Julius Rohn, un garçon.
Mme Joseph Gaude, une fille.
Mme Henry F. Young, une fille.
Mme Wm Bowling, un garçon.

Décès.

Uranus Bailey, 40 ans, cette (Bulbesse et Alexandre).
Mme Mary E. Bryant, 30 ans, 261 rue Prytania.
Mme Jacques, 5 jours, cette (Tolmant et Gravier).
John F. Minter, 12 ans, cette Kennel et Général Pershing.
Mme Bridget Robbins, 62 ans, South Port.
Herbert A. Coughlin, 24 ans, 1811 rue Clairgane.

Ventes immobilières en bureau de l'Administrateur des aliénations :

Union Homestead Association à J. Muller, trois terrains bornés par les rues Freyfard, Dubert, Annonciation et Constance, $1,900.

D. Beaubre à la veuve et les héritiers de R. Beauy, trois terrains bornés par les rues Mandeville, Marigny, Marais et Urquhart, $3,265.

E. L. Stream à H. D. Coleman, un terrain borné par les rues Erato, Magnolia, Olete et Tonte, $150.

H. D. Coleman à E. L. Stream un terrain borné par les rues Erato, Magnolia, Olete et Tonte, $150.

Mlle P. A. Bernard et autres à F. Daset, un terrain borné par les rues Charters, Conti, Vieille-Levée et St-Louis, $2,000.

J. C. Gilley à Mlle A. Moore, un terrain borné par les rues St-Patrick, Troisième, Quatrième et St-David, $137 50.

T. H. Rutherwood à W. W. Girault, un terrain borné par les rues St-Charles, Hathville, Hurst et Arabella, $8,750.

E. P. Oates à P. Kelleon, un terrain borné par les rues Barataré, Marengo, Dryades et Constantinople, $450.

Mlle E. Girardey à J. Lozes, un terrain borné par les rues Ursulines, Robichaux, Hôpital et Desgaudes, $950.

Mme E. E. Aron à J. H. Pepin, trois terrains bornés par les rues Mire, Conti, Palmyre et Cleveland, $125.

J. D. Cramer en Third District Building Association, un terrain borné les rues François, Esplanade, Charters et Dauphine, $2,550.

Cour de Circuit. — Le Retchas Red River and Texas R. R. Co. est poursuivie pour $88,043.75.

Cour Suprême. — M. Henry S. Favrot a été admis à pratiquer.

Geo. Wilson contre la Grand Southern and Telegraph Co. pour $25,000 de dommages. Jugement en faveur du défendeur.

Cour d'Appel.—La session a été ajournée à aujourd'hui.

Cour Civile de District.

Juge Ellis.

Hattie L. Whitney contre la ville, 30 jours allouée pour la remise de commissions.

Thos Murray contre la ville en annulation de taxes.

Jugement par défaut :

Mme Marianne Klotz vs. Joseph Wehner, son mari; W. H. Westcott vs. John Keene Fruit Company; Southern Brewing Company vs. William Johnson; B. S. Demme vs. Raphaël St-Clair, en fraude; Adler Goldman Commission Company vs. Moses Brunner; B. Dessaint vs. E. D. Avon; H. B. Dubaney vs. Louisiana Lee Manufacturing Company.

Juge King.

Mme Artemise Rodrigues contre Marie Gertrude; Jos. Hernando contre W. B. Mills; Chas. F. Buck contre Margaret Powell. Jugements par défaut.

A. Baldwin & Cie, contre les pompes. Le demandeur reçoit l'entre de produire en cour certaines livres et papiers ; Pacte d'association, Pacte de vente de A. Baldwin & Cie, Bailed une copie des Pièvenses et les actes d'association, ainsi que les livres de commerce et les documents pouvant aider à l'estimation du revenant du capital présent Pacaste.

Andrew Hero, Jr., contre J. R. Demonte. Jugement en faveur du défendeur.

Juge Monroe.

H. Grieff contre le Dr T. Vogel pour vente de propriété saisie.

Jugements par défaut dans les affaires de succession John Andrews contre Ed Keenan et Jos Raymond contre M. Bigney.

Hochstay frères contre Adam Siegel. Jugement en faveur des demandeurs.

E. Kunitz & Fils contre le bureau des assesseurs. Ordre de réduction.

A. Baldwin, recevoir, contre Jessie Mayley. Jugement en faveur du demandeur.

Juge Bigbier.

Dans le procès de la Louisiana Savings Bank, crédit est donné qu'un compromis passé à New York les témoignages du calculer de la Quatrième Banque Nationale.

S. Dalzhatner & Cie contre Wm B. Schmidt. R. L. Tellis est nommé pour représenter le défendeur.

F. W. Long contre la Commercial Soap and Candle Mfg Co. Jugement dans le demandeur.

W. L. Benedict contre la ville. Ordre d'annulation de taxes.

Bastos Cotton contre la ville. Annulation de taxes pour les années 1884, 1886 et 1887.

Succession W. L. Palmer, John M. Baldwin est nommé administrateur.

Succession Hanna John Bloom, J. B. Vinet est nommé administrateur.

Juge Vocelkor.

Jugements en défaut :—

Succession de John Andrews vs Kenan & Stewart.

Mme Mary Munster vs Henry Munster, séparation.

Hirsch & Brothers vs Julius Sonck.

Peter Brooks & Co. vs John Jones Press Company, limited.

Marie Anne Rentheron et Théo. Hoffet et 12 autres pour empêcher la vente du mobilier.

Ann Collins contre la Southern Manufactory, pour $2071 40.

F. Trapagnier contre Mme Veuve O. Durant et le Dr C. Robinson, pour $3000.

Cour Criminelle.—Mme Arlett, locataire, acquitté.

Geo. Dietschall est accusé d'abus de confiance.

On entend leur culpabilité :

John Reid, neuf d'abus ; Michel; H. Gorin, Henry Kimbel, Willy Williams, Jos. J. Barnes, Louis Vincent, Manuel Davis, attaque ; Emma Lewis, Annie Moore, Wm Washington, Henry Lamb, Marie Louise, Olma Nelson, larcin.

Département du feu.—Le comité du Conseil a décidé son intention de présenter un rapport favorisant l'érection d'un corps de pompiers volontaires par la ville et le Board of Underwriters se montre partisan de ce système, et comme il ne doute pas qu'il réunisse de nombreux avantages, le Conseil aura à qu'on peut douter à ne prononcer sur l'établissement de ce nouveau corps.

Vols.—John H. Fernandez et W. Johnson, deux nègres, ont été arrêtés sous l'accusation de vols répétés dans les cimetières St-Louis. Ils volaient depuis quelque temps des fleurs et cuivres.

Suicides.—Sarah Frazier, une malheureuse de 17 ans, élevée par Mme Clark, demeurant Bienville et Avenue Carondelet, s'est chassée pendant quelques heures et a envoyé à Mme Clark, par un petit garçon, un billet ainsi conçu : à Mlle Laure, je vais me noyer. Cette que vous avez élevée, adieu. Le Chef de Police a été averti, mais toutes les recherches sont restées inutiles.

Permission de suicide.—Hier, à 1 h., Pambaumer était appelé au No 1 de la rue Bourgogne, où Mlle Kunch, une jeunesse âgée de vingt ans, venait d'avaler une dose de laudanum. Elle a été promptement secourue, sans aucun de la drogue.

Noyade.—On a transporté hier, à l'Hôpital, à son arrivée de Bayou Bienvenue, un nègre de nom de Jos. Morrison, âgé de 45 ans, qui avait été blessé dangereusement à coups de couteau par un [illegible]

Le Congrès catholique.—Voici la liste des délégués de la Louisiane au Congrès catholique qui doit se réunir à Baltimore dimanche prochain, 10 novembre :

Hon. T. J. Semmes, J. B. Fisher, J. B. Buchanan, J. W. Augustine, T. F. O'Connor, M. S. Mahony, A. Bernard, J. D. Coleman, Hon. Frank McGloin, Gen. W. Young, Rév. P. O'Shannahan et le Rév. P. O'Connor.

Grand Jury.—Le grand jury s'est réuni hier matin et onze membres seulement ayant répondu à l'appel de leur nom, les autres ont été amendés en cour ; les absents étaient MM. S. D. Fearing, C. Elliott, J. P. Johnson, John C. Koper et Jos. Olivier. Ce dernier seul n'a pas été mis à l'amende parce qu'il était malade. Le jury a présenté deux accusations de meurtre, en blanc, et s'est retiré pour continuer son enquête au sujet des Jury Bonds.

Le grand jury a ajourné à jeudi, sans présenter de rapport.

Les grèves.—Les compagnies de chemin de fer, à Pueuzeiton de deux, ont reçu leurs signalisons et le Stoffa, qui avaient interrompu, a été repris. Les grévistes, voyant les compagnies bien décidées à ne pas céder ont pour le moment demandé à reprendre leurs travaux.

Bière.—Hier soir à 5:30 heures, rue Bourgeois entre Union et Bagatelle, deux enfants, Emile Beauville et Louis Gaillard âgés l'un de 11 ans l'autre de 12 ans, étaient assis et Beauville, blessé d'un coup de couteau à la tête, a été transporté chez lui rue R. Bourgeois No 456. Les deux gamins s'étaient mis sur le marche-pied d'un char et c'est là qu'ils ont commencé à en quereller.

Autre rixe.—Une bagarre a eu lieu hier soir à 6 heures 50, au coin des rues Potters et St-James, entre John Martin et Wm et James Delaney ; deux frères qui ont battu James sans merci. Il a été saigné par les étudiants.

Paragraphes.—Les propriétaires de chambrettes se plaignent de la façon dont ils ont enfoncés les portes. Un d'entre qu'entrainés le volume des balles était moitié moindre, leur prêts était de 400 à 450 livres au lieu de 600 à 900 et l'enfoncer était si exigeant que pas la moitié partie des balles n'était à découvert. On pouvait les monter facilement, tandis qu'auparavant qui non seulement leur pseudo les rend peu maniables, mais il est impossible de les remuer avec les ressorts, ce qui constitue un grand inconvénient. En outre plus de la moitié de la balle reste souvent à découvert et les ouvriers sont bien plus à redouter. Ce même le motif qui a fait élever le prix des cartouches non seulement sur le notre mais aussi sur les bateaux.

Il faudrait que la législature prescrivît les dimensions et le poids à adopter pour l'emballage et exigeât que celui-ci fut bien signé.

EN CAS DE GUERRE.—LES FORCES DONT LA RUSSIE POURRAIT DISPOSER CONTRE L'ALLEMAGNE ET CELLES DONT LA FRANCE POURRAIT DISPOSER CONTRE L'ITALIE.—Nous lisons, dans le *Journal du Havre* :

"L'activité de la *Pell Mell Gazette*, le "vieux diplomate," qui connaît bien des choses dans ses cartons, semble à merveille se rendre compte des choses militaires. Pour lui, l'armée autrichienne ne démontrait pas, pour être tenue en respect, plus de deux cent mille soldats russes ; et le reste de la grande armée du czar pourrait fondre sur l'Allemagne.

"Même chose pour la France. Il n'est personne qui ne sache que trois corps d'armée, quatre au plus, suffiraient à garder les Alpes pour le cas, improbable, où les Italiens nous attaquerait à propos de guerre chez nous. Nous pourrions donc, laisser la Russie, disposer de deux millions d'hommes et les jeter sur l'Allemagne, qui serait prise dans un étau terrible, dont ni Pilate ni l'Antéphèse ne la viendraient tirer.

"Voilà la vérité ; voilà ce qui trouble—indépendamment d'autres causes—le sommeil des Allemands. En outre, leur Ligue de la paix ne les rassurant pas, ils nourrissent un désir d'après plus votais de l'approchement que de la confiance, et c'est pourquoi tout en tenant de paix — une paix qu'ils ne doivent pas, mais qui leur est imposée — ils préparent activement la guerre.

"Laissez-les faire et, comme de notre force et de notre bon droit, ne répondons à leurs redoublements que par le dédain que cela mérite. La guerre ! ils la voudraient bien ; mais ils n'osent pas la faire !...."

SIGNAUX D'INCENDIE.

5 Harmonie et Tchoupitoulas.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché et rue Hauvlème
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytanée et Nouvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Pontes de la Cie de Pompe No 22.
15 Pontes de la Cie de Pompe No 23.
16 Pontes H. and L. Co. No 1, Jackson.
17 Constance et Prytanée.
18 Magazine et St-André.
19 Ste Marie et Tchoupitoulas.
21 St-Charles et Pontchartrain.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
26 Jackson et Colisée.
28 Jackson et Liberté.
29 Maximine et Dryades.
30 Jackson et Laurel.
31 Levée, Orange et Richard.
32 Hendérson et Polers.
33 Pompe de la Cie de Pompe No 12, Tchoupitoulas.
34 Pompe de la Cie de Pompe No 1, Hunter.
35 Chippewa et St-James.
36 Station de Police du Bâtre Protect
37 Rue et Magazine.
38 Magazine et Camp.
39 Richard et Annonciation.
41 Station des Esaries, St-Charles.
42 Marché Dryades, Moipombon.
43 Franklin et Erato.
44 Camp et Calliope.
45 Pompe No 6.
47 Calliope et Front.
48 Poters et St-Joseph.
49 Franklin et Erato.
52 Camp et Calliope.
53 Pompe No 6.
54 Remparts et Delord.
56 Calliope et Front.
57 Magnolia et Erato.
58 Julie et St-Charles.
61 Tchoupitoulas et Franklin.
62 Pied de la rue Lafayette.
64 Camp et Poydras.
65 Jul et Carondelet.
71 Pied de la rue Julie, Dépôt de L. & N. R. R.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Girod.
74 Hagdorn et Tchoupitoulas.
81 Canal et Camp.
82 Girod et Baronne.
83 Pompe de la Cie de Pompe No 14, rue Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Bienville et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Pompe de la Cie de Pompe No 14, rue Commune.
125 Maison de Refuge, Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rocheblave.
128 Mire et Lafayette.
141 Bienville et Vieille Levée.
142 St-Louis et Bagble.
143 Pompe de la Cie de Pompe No 7 [illegible]
145 Bourgogne et Tonlouse.
146 Pompe H. & L. Co. No 4, Bienvie.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Bienville et Bienville.
154 Station des pompes, rue du Canal.
156 Prieur et St-Louis.
214 Vieille-Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson.
216 Hôpital et Dauphine.
217 Pompe de la Cie de Pompe No 10, Bagnage.
231 Triété et Esplanade.
232 Remparts et Esplanade.
234 Triété et Ursulines.
235 Pompe de la Cie de Pompe No 21, Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prieur de Pa[illegible]
241 Pompe de la Cie de Pompe No 2 Esplanade.
242 Ste-Anne et Miro.
243 Manufacture de Bacon, François.
245 Pont du Bayou et Esplanade.
252 Marigny et North Peters.
253 Pompe de la Compagnie de Pompe No 9, rue Clouet.
312 Station de police, Champs Elysées.
313 Esplanade et Bayonne.
314 Rom-Bienfaits et St-Antoine.
315 Rom-Bienfaits et Champs-Elysées.
316 Claiborne et St-Bernard.
317 Lamarque et Miro.
412 Lakarpe et White.
413 Remparts et Bagnes.
414 Pontes et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
416 St-Antoine et Claiborne.
513 Pompe à coton et Levée.
514 Marché Washington.
515 Louise et Remparts.
612 Pompe de la Cie de Pompe No 24 Rue Dauphine.
613 Bienville et Indépendance
614 Station des eaux, Pelagie.
615 Casernes des Etats-Unis.
616 Bayou et Décatur.

DEPECHES TÉLÉGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Le journal la "République Française."

Paris, 7 novembre.—Le journal la *République Française* dénie que l'Angleterre ait pris que l'éventualité, que personne en Egypte ne consente à élever le Prince de Galles, quoiqu'il soit en tutrade temporelle et quasi royale.

Le Prince et les autres prétendants qui n'ont pas cessé de regarder l'Egypte comme une dépendance de la Turquie, que rien ne lie à la Grande-Bretagne, sous forme de protectorat, demande l'évacuation de l'Egypte par les Anglais.

La même feuille ajoute que l'Europe n'est pas disposée à permettre que la question égyptienne tombe dans l'oubli.

La France ne perdra aucune occasion de rappeler à l'Angleterre ses engagements solennels à l'égard de l'Egypte.

Mouvement diplomatique.

Paris, 7 novembre.—Le journal *L'Estafette*, rapporte que le M. Parry, nié que cela ait eu lieu.

Mme Blanqueté.

Paris, 7 novembre.—Aujourd'hui Mme Blanqueté a dîné en compagnie avec Bérhaud pour cinquante représentations en Amérique. Elle recevra 200,000 francs et M. Bérhaud paiera les dépenses de bord personnes qui voyagent avec elle.

Mouvement républicaine de la Chambre des Députés—L'Exposition.

Paris, 7 novembre.—Aujourd'hui à une assemblée des soixante membres républicains de la Chambre des Députés, il a été décidé de convoquer une assemblée plénière de la majorité républicaine pour nommer les officiers du parti.

Les orateurs se sont prononcés contre la formation des groupes. Les membres Boulangistes seront invités de l'assemblée.

On travaille toujours activement à enlever les objets de l'Exposition.

Monde.

Paris, 7 novembre.—Le bruit court que si Pamiral Krantz persiste à donner sa démission de ministère de la marine, un autre ministre remplira les fonctions de ce bureau, en attendant une reconstruction prochaine du Cabinet.

Mouvements—Manque de Pouvoir.

Paris, 7 novembre.—La nuit pour gent est évité à 87 francs 15 centimes.

Paris, 7 novembre.—L'état hebdomadaire de la Banque de France indique une augmentation de 265,000 francs en or et de 750,000 francs en argent.

Le gouvernement de London Times.

La comte Herbert Bismarck.

Londres, 7 novembre.—Le correspondant du London Times à Vienne écrit que le comte Herbert Bismarck serait dimanche à Budapest. Il aurait pour mission de prévenir François Joseph, M. Tisza, le premier ministre hongrois et le comte Kalnoky du résultat de l'entrevue qui a eu lieu à Constantinople, entre l'empereur Guillaume et le Sultan.

Une chute du parti Boulangiste en cour.

Londres, 7 novembre.—Une conférence entre les chefs du parti Boulangiste a eu lieu aujourd'hui à la résidence du général Boulanger, à l'Ile de Jersey.

Soixante membres marquants du parti y assistaient.

Mort de la princesse Alexandre de Battenberg.

Londres, 7 novembre.—La princesse Marie, femme du prince Alexandre de Battenberg, qui a été récemment couronné de la Bulgarie, est morte aujourd'hui à Gratz, dans le Chiltherth.

Avantage mariage la princesse Marie se nommait Mlle Loisinger, centenaire distinguée.

La Chambre de Commerce.

Londres, 7 novembre.—Les retours de la chambre de commerce pour le mois d'octobre indiquent que les importations ont augmenté de 2,170,000 livres sterling et les exportations de 2,110,000 livres sterling sur l'année dernière.

Gouvernement Parnell.

Londres, 7 novembre.—Aujourd'hui à l'ouverture de la session de la Commission Parnell, Sir Henry James a continué son discours en faveur du *Long Term*.

Il a lu des discours prononcés par MM. Parnell, Dwyit et autres dans lesquels ceux-ci appuyaient en faveur du "boycotting." Sir Henry James a maintenu que les paroles et les actes de l'accusé, ainsi que les livres de comptes et les documents pouvant aider à l'estimation du revenant du capital présent Pacaste.

Andrew Hero, Jr., contre J. R. Demonte. Jugement en faveur du défendeur.

Juge Monroe.

H. Grieff contre le Dr T.